



Livraison non conforme canape

Par **PICKIBULLES**, le **26/04/2010** à **19:35**

Bonjour,

Avons acheté un canapé valeur 2350€ chez HOME SALON MONTLHERY le 16/01/10 :
Livraison sous 2 mois. Accompte 1350€. Sommes revenus lendemain pour modifier couleurs :
La vendeuse a barré la désignation sur le BON + ajouté la "mention" COLORIS VOIR
FEUILLE CI-JOINTE LE 17/06/10. Une feuille détaillant modifications a été agraffée au BON.
Avons été contactés le 01/04 par H SALON 77 pour nous annoncer que le magasin de
MONTLHERY déposait le bilan mais que le canapé nous serait livré mi mai. Viens
d'apprendre ce jour que le canapé est prêt mais que les instructions de modifications de
couleurs n'ont pas été prises en compte. Je suis en colère car ce canapé est un
investissement et mon 1er achat important... Le magasin qui a repris les litiges m'a dit que
j'étais déjà chanceuse d'avoir un canapé et que même si les couleurs ne me convenaient pas,
mieux valait accepter la livraison car aucune chance de récupérer l'acompte...Merci par
avance pour votre aide. Nous sommes 94 clients dans ce cas.